



Actualités Presse - Commune de Coatréven - **Juin 2019**

■ COATRÉVEN

JEAN-CLAUDE LOGIOU. Une vie de foot consacrée à l'ES Rudonou

Il a 64 ans et il est en retraite depuis 4 ans, Jean-Claude Logiou, homme à tout faire au club de l'ES Rudonou, a « rendu les clés » il y a quelques semaines, sans attendre la fin de la saison. Il souhaite prendre du recul et passer du temps avec sa famille.

Originaire de Penvenan, Jean-Claude a pratiqué le football dans sa jeunesse. A l'heure de rentrer dans la vie active, il a préféré raccrocher. « C'était plus prudent, dit-il. Une vilaine blessure peut vite nous obliger à un arrêt de travail », et pour Jean-Claude, c'était le travail avant tout. Un sage !

Et c'est par procuration qu'il est resté en contact avec le foot. Il est rentré à l'ES Rudonou lorsque son fils a intégré l'école de foot, en 1987. « Je l'accompagnais », dit-il. Le président du club à l'époque lui a confié l'équipe des débutants. L'aventure aura duré 32 ans.

Arbitrage

Au cours de l'assemblée

Tout le monde connaît Jean-Claude à l'US Rudonou.

générale du club, en fin de saison, où il était présent avec son voisin et ami, François Kerro, également figure importante du club, il apprend que le club manque d'arbitre officiel. Faute de candidat, il se porte volontaire pour occuper ce poste très important pour un club puisque des pénalités sont infligées aux clubs sans arbitre officiel. C'est parti pour des cours, à Louannec et à St Brieuc. Le voilà alors arbitre officiel, un poste qu'il occupera pendant 22 ans, et arbitre assistant en ligue les 3 dernières années, de 2006 à 2009.

Les week-ends étaient très occupés, foot, foot, foot... Le samedi, il coachait l'équipe des poussins, puis des pupilles puis des minimes. Après une petite pause, il prend en charge les U17. « J'ai eu alors la fierté de voir 4 de mes jeunes intégrer l'équipe première ». Ces dernières années, le voilà vice-président du club, responsable du co-arbitrage, responsable des casse-croûte d'après match, homme de ménage et traceur du terrain pour le match du dimanche, responsable des cartes de supporters... multitâche, en somme. Toute une vie de foot consacrée à l'ES Rudonou, un sacerdoce.

Une passion

Il va désormais passer du temps avec son épouse qui sera à la retraite dans un an et qui ne s'est jamais plainte du temps que prenait le foot dans la vie de son époux. « C'était et c'est sa passion, dit-elle. Je devais arrêter il y a un an et puis j'ai repoussé la date de mon départ. » Maintenant c'est définitif. Il va pouvoir faire son jardin tranquillement et s'occuper de ses petits-enfants.

MARCHÉ DES CRÉATEURS. Josianne Person a embarqué son mari dans l'aventure

Le comité des fêtes organisait dimanche dernier son 1er marché des créateurs, un succès sans conteste puisque les exposants étaient au nombre de 25 et que le public a déambulé toute la journée. Et comme le temps s'y prêtait, certains avaient monté leur stand à l'extérieur. On y trouvait des stands de bijoux, de cartes, de vêtements, de tableaux, de dentelle, etc.... des créations de très haute qualité.

Parmi les exposants, l'une d'entre eux n'est pas passée inaperçue, de par sa tenue vestimentaire déjà. Josianne Person, dentellière, accueillait le public en costume trégorrois, une jupe noire de 3 mètres de circonference, un tablier à bavette ornée de poches, le tout de fabrication maison, un chemisier blanc et une coiffe appelée le touken, « une coiffe d'origine, des années 40 », fait main qu'on dit « de tous les jours ou même du dimanche », par opposition à la catiole, une coiffe de cérémonie, en dentelle bien sûr.

Un coup de foudre

C'est au Puy en Velay que Josiane, devenue dentellière professionnelle, tombe sous le charme de cet art. « Le Puy-en-Velay était notre point de départ du chemin de St Jacques de Compostelle. On est en 1984. Une petite visite de la ville avant de débuter notre périple s'imposait. Et c'est là que j'ai découvert la dentelle et le métier de dentellière ou de dentellier. Je suis tombée sous le charme,



Josianne et son époux au marché des créateurs dimanche dernier à Coatréven.

dit-elle. J'y suis restée une semaine pour prendre des cours, un coup de foudre tel qu'on a rapporté notre marché à l'année suivante. Mon mari n'a pas tellement apprécié sur le moment », précise-t-elle.

Les bases

Ce n'est que quelques années plus tard qu'il s'est dit, pourquoi pas moi. Quant à Josianne, elle a poursuivi sa formation à Tréguier, « pour bien connaître les bases ». Fabrication de bijoux, de tableaux, de cartes, etc... en fils de coton, métalliques ou métallisés, plus rien n'a de secret pour elle, pour eux devrais-je dire.

Josianne pousse le fait maison jusqu'à réaliser elle-même l'encadrement, « j'ai suivi des cours », ajoute-t-elle. Et ce ne sont pas des encadrements

basiques, là aussi on retrouve sa patte, de la perfection, de la recherche. Les tableaux représentant un coq, ou un paysage sont juste de petites merveilles tout comme l'éventail, une association de bois et de dentelle.

De A à Z

La dentelle se réalise avec des fuseaux. Josianne crée ses patrons, c'est de A à Z chez elle. Elle réalise ses dentelles en point « en mat, en grillé et en passé tordu » et utilise des fuseaux, un pied de biche, un pousoir, un œil magique pour faire du raccrochage, des ciseaux, des épingle, le tout sur un carreau traditionnel plat. Les fils, elles les trouvent en mercerie ou alors sur commande pour les moins ordinaires. Il existe un autre carreau, le carreau du Puy, muni d'une roue en paille, pour réaliser de

la dentelle au mètre.

Dimanche dernier, Josianne était accompagné de son époux qui a passé une bonne partie de la journée à faire des démonstrations. Pendant ce temps, Josianne recevait le public ou faisait de la dentelle. « Je peux en faire jusqu'à 10 h par jour, souligne-t-elle, mais 4 ou 5 h, c'est la moyenne. » Le coq a nécessité une centaine d'heures de travail, tout comme l'éventail.

Josianne a créé son entreprise. Elle donne des cours trois fois par semaine à La Roche-Derrien, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que le lundi, de 14 h à 17 h. Son association compte 43 adhérents dont 6 hommes.

■ Josianne Person,
06 64 37 33 44, dentelle aux
fuseaux, bijoux, déco.

Coatréven

Deux logements neufs inaugurés dans le bourg



L'inauguration des deux pavillons a eu lieu en présence de l'une des locataires.

| CRÉDIT PHOTO: OUEST-FRANCE

Coatréven

C'était la première édition du marché des créateurs

Organisé par le comité des fêtes, le premier marché des créateurs a eu lieu, dimanche, dans la salle polyvalente et en extérieur. « Nous aurions souhaité plus de public, mais la journée est satisfaisante », remarque la présidente, Élodie Hippolyte.

De belles créations étaient exposées sur la vingtaine de stands : bijoux, créations en tissus, céramique, dentelle aux fuseaux avec démonstration, objets en bois, tableaux en kirigami, art du papier découpé, décos florales, etc. « C'est la première fois que nous organisons ce genre de manifestation. Il y avait de belles choses à s'offrir ou à se faire offrir », précisent les organisateurs, qui proposeront à nouveau cette animation l'an prochain.



La dentelle aux fuseaux expliquée aux visiteurs.

| CRÉDIT PHOTO: OUEST-FRANCE

Le maire, Yves Le Rolland, accompagné d'Isabelle Nicolas et Pierrick Gouronnec, conseillers départementaux, et de Guirec Arhant, vice-président de Lannion-Trégor communauté (LTC) chargé du logement social, a inauguré deux pavillons construits par Côtes-d'Armor habitat, près de l'école et de la future mini-crèche, mardi.

« C'est la première fois que Côtes-d'Armor habitat intervient à Coatréven, qui devient la 242^e commune d'implantation de l'office dans les départements », soulignent le président, Yves-Jean Le Cocu, Bruno Baussion, directeur du patrimoine,

et Alexandra Kerdudo, responsable de l'agence de Lannion.

Les deux pavillons sont de type 2 et disposent d'un garage et d'un jardin. Le loyer est de 342 € et les deux logements sont occupés depuis un mois. « Le dossier, compliqué en raison de la proximité de l'église classée, a débuté il y a six ans », rappelle le maire.

Les travaux ont commencé il y a un an. Le budget total est de 226 415 €, dont la participation de 5 000 € de la commune, auxquels s'ajoutent 8 000 € pour la viabilisation, travaux subventionnés par LTC pour 2 500 € par logement.

■ COATRÉVEN

Le pardon de Lochrist sans procession



■ COATRÉVEN

CONSEIL MUNICIPAL. Les subventions spécifiques

Concernant les travaux à l'école et particulièrement sur la sécurisation des façades, des travaux supplémentaires de réalisation de joints ont été commandés et ce, sur la façade avant de l'école. La raison, « nous risquons de perdre des subventions du fait de manque d'autofinancement suffisant », a

dit le maire. Montant de l'avantage, 3 060 € HT. Montant de la subvention de l'État, le DSIL, dotation de soutien à l'investissement local, 15 405 €. Quant à la restauration du mobilier de l'église, les subventions émanent de la DRAC, 12 500 €, du département 4 500 € et de la Région, entre 12 000 et 15 000 euros.

Les averses ont empêché la procession de sortir de l'église après l'office religieux célébré le lundi de la Pentecôte à l'occasion du pardon de Lochrist. Beaucoup de fidèles ont assisté à la messe dite par le père Albert, curé de la paroisse de Perros-Guirec dont dépend la commune de Coatréven. Cependant, une accalmie a permis à tous de partager le verre de l'amitié. Un moment de convivialité. Le comité des fêtes a pris le relais au cours de l'après-midi en organisant un concours de boules en doublettes.

Coatréven

La pluie empêche la procession du pardon de Lochrist



La traditionnelle procession jusqu'à la fontaine a été annulée en raison des très fortes pluies.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Le pardon de Lochrist a lieu traditionnellement le lundi de la Pentecôte. Le quartier de Lochrist était animé, lundi, et la chapelle Notre-Dame-du-Courage investie par de nombreux fidèles, à l'occasion de la cérémonie religieuse célébrée par l'abbé Albert.

À l'heure de la procession, les fidè-

les n'ont pas traversé le hameau jusqu'à la fontaine, comme d'habitude, en raison d'une très forte averse de pluie, et le verre de l'amitié a été servi à l'abri.

L'après-midi, les boulistes ont participé au concours organisé par le comité d'animation.

ES RUDONOU. L'équipe A monte en D1

La saison se termine sur une très bonne note pour l'ES Rudonou. Suite à une saison remplie d'émotion, l'équipe A terminait le championnat à la 2^e place en D2. Il a fallu attendre le 12 juin pour connaître le sort de l'équipe, montera ou montera pas ? Les premiers de chaque groupe étaient assurés de monter en division supérieure tout comme les 5 meilleurs deuxième des 8 groupes qui composent la division 2, rien n'était donc fait pour les co-équipiers de Guillaume Nicolas. Il a fallu attendre la décision finale du district qui devait faire un calcul savant pour connaître ces 5 meilleurs deuxièmes.

Bonne nouvelle

Mercredi 12 juin, le verdict est donc tombé. Les coprésidents s'étaient rendus au district pour la réunion annuelle des « montées et descentes du district ». Et c'es: avec le sourire jusqu'aux oreilles qu'ils sont rentrés donner la bonne nouvelle



L'équipe lors de la venue de Trébeurden.

aux dirigeants et aux joueurs. « C'est le travail de tout un club qui porte enfin ses fruits. C'est mérité d'autant plus que l'entraîneur, Guillaume Tacon, a beaucoup donné de sa personne pour en arriver là, commentait le coprésident Maxime Le Rolland. C'était un groupe rajeuni certes, mais avec une cohésion qu'on ne voit pas partout. Malgré un

grand nombre de blessés tout au long de la saison, les remplaçants ont su faire le travail. On peut maintenant commencer le recrutement afin d'affirmer nos ambitions. »

L'équipe B s'est maintenue en D3 après une saison compliquée puisque les joueurs ont dû suppléer les absents dans l'équipe première. « Un renforcement de l'effectif est indispensable

pour pouvoir montrer un autre visage la saison prochaine », termine Maxime Le Rolland.

Assemblée générale

L'assemblée générale du club se tiendra le vendredi 21 juin à 19 h 30 à la salle des fêtes de Camlez. Joueurs, bénévoles, dirigeants, supporters et sponsors y sont conviés.

Coatréven

L'Entente sportive du Rudonou monte en Division 1



L'équipe première de l'Entente sportive du Rudonou montera en D1 la saison prochaine.

Crédit photo : Ouest-France

Après une saison remplie d'émotion, l'équipe A a terminé deuxième de son groupe de D2. Il a fallu, pour les coéquipiers de Guillaume Nicolas, attendre la décision finale du district qui devait effectuer le classement.

Mercredi, les coprésidents s'étaient rendus à la réunion annuelle des montées et descentes, quand ils ont appris la montée en D1 de l'équipe première.

« C'est le travail de tout un club qui porte enfin ses fruits. C'est mérité, d'autant plus pour l'entraîneur, Guillaume Tacon, qui a donné beaucoup de sa personne pour en arriver à cet accomplissement, commente

le coprésident Maxime Le Rolland. Un groupe rajeuni certes, mais où il y a une cohésion qu'on ne verra pas partout. Malgré un grand nombre de blessés tout au long de la saison, les suppléants ont su faire le travail. On peut maintenant acter notre recrutement afin d'affirmer nos ambitions. »

L'équipe B, elle, est maintenue en D3 après une saison compliquée. Un renforcement de l'effectif est indispensable pour la saison prochaine.

Vendredi 21 juin, l'assemblée générale du club se déroulera à 19 h 30, à la salle polyvalente de Camlez.

LOGEMENTS SOCIAUX. Les deux pavillons sont inaugurés

Les deux logements sociaux récemment construits par Côtes-d'Armor Habitat ont été inaugurés. Ces pavillons sont idéalement placés puisqu'ils se situent près de la mini-crèche qui ouvrira en septembre, près de l'école et près de la salle de fêtes, non loin de la mairie et de l'agence postale communale. C'est une première pour Côtes-d'Armor Habitat, d'autres logements sociaux sont implantés dans la commune mais elles sont l'œuvre d'un autre organisme.

La commune de Coatréven devient ainsi « la 242^e commune d'implantation de l'office dans les côtes d'Armor », indique le président de Côtes-d'Armor Habitat, Yves-Jean le Cocu. Les deux pavillons, en bois, forment un seul bloc, ils sont bien intégrés dans l'environnement. Ils sont classés type 2 et disposent d'un garage et



De nombreuses personnalités ont inauguré les deux pavillons mitoyens.

d'un coin de verdure, le tout clôturé. Montant du loyer, 342 €.

Les locataires ont pris possession des lieux il y a un mois. « Ce projet a mis beaucoup de temps à se réaliser, 6 ans,

en raison de la proximité de l'église, classée », souligne le maire. Une fois tous les accords obtenus, le chantier de construction a duré un an. Montant des travaux, 226 415 € dont une

participation communale de 5 000 €, à laquelle il convient d'ajouter 8 000 € pour la viabilisation. La LTC est intervenue par le biais d'une subvention de 2 500 € par logement.

LOCHRIST. 18 équipes au concours de boules

Le comité des fêtes avait organisé un concours de boules à l'occasion du pardon de Lochrist. La 3^e édition de cette jeune équipe présidée par Elodie Hypolite. Trente-six boulistes confirmés ou boulistes d'un jour se sont disputé le concours, dont beaucoup de jeunes et même de très jeunes.

Le concours a été remporté par le duo composé de Jean-Yves Le Bihannic et de Christian Jézéquel, 2. Timothée et Maxime



Baptiste, Quentin, Théo et Gwénolé s'entraînent avant le début du concours.

Le Bourdonnec, 3. Thierry Even et Hervé Boissel, 4. Stéphane Trébouta et Guillaume Sauvage.

Rendez-vous fin juin

Prochaine organisation du comité des fêtes, les fêtes patronales de Coatréven, les 29 et 30 juin. Le samedi, concours de boules, tirage à 15h, en soirée, un repas rougail saucisses. Réservations auprès des responsables. Dimanche 30 juin, concours de boules avec un tirage à 15h.

COATRÉVEN. La voiture atterrit dans un champ



Le véhicule a fini sa route dans un champ. (© capture Facebook)

Mardi 25 juin, vers 18 h, sur la RD 786 entre Tréguier et Lannion, un véhicule a quitté la chaussée et a fini sa route dans un champ.

La conductrice de 23 ans, légèrement blessée a été prise en charge par les sapeurs pompiers de Lannion et transportée au centre hospitalier.

COATRÉVEN

Pardon de Coatréven les 29 et 30 juin

Samedi et dimanche prochain aura lieu le pardon de Saint Pierre au bourg de Coatréven. Une messe sera célébrée dimanche en la chapelle de Lochrist à 10h30. La veille, le comité des fêtes organise un concours de boules en doublettes, tirage à 15h, parking près de la salle des fêtes, concours de boules en doublettes également le dimanche dans les mêmes conditions, engagement, 5 euros par doublette. Samedi soir, repas rougail saucisses, en entrée melon, fromage et dessert. Inscriptions sur réservation conseillées, des permanences sont mises en place tous les mercredis et samedis à la bibliothèque de Coatréven.